

Les Investissements CFA - 2025

Webinaire vendredi 24 janvier 2025

DBP POLE PARTENARIATS ALTERNANCE



SOMMAIRE

- 1. Présentation OPCO 2i**
- 2. Contexte et enjeux**
- 3. Les conditions d'accès**
- 4. La conformité d'une demande**
- 5. Le dépôt d'une demande**
- 6. La vague 2025**
- 7. La notification et la communication**
- 8. Le versement des échéances**
- 9. FAQ**

1

Présentation OPCO 2i

Présentation OPCO 2i

Chiffres clés 2023

L'industrie (périmètre d'OPCO 2i)



Nombre d'entreprises

79 799

Entreprises de - 50 salariés

67 749

soit 84,9 %



Nombre de salariés

2 901 923

Salariés des entreprises de - 50 salariés

650 031

soit 22,4 %

Source : Observatoire Compétences Industries - OPCO 2i

NIVEAU DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

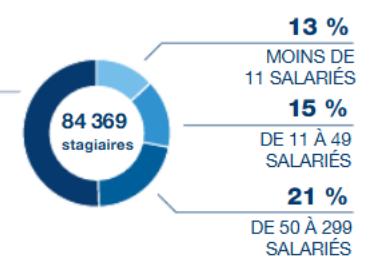


CONTRAT D'APPRENTISSAGE

RÉPARTITION DES ENTREPRISES UTILISATRICES PAR TAILLE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Contrat d'apprentissage



nombre d'entreprises bénéficiaires

20 363



engagement initial

1,2 Md€



nombre de stagiaires

84 369



coût moyen par stagiaire

14 398 €



2

Contexte et Enjeux

Contexte et Enjeux



- ▶ La loi du 5 septembre 2018 a changé les règles de financement de l'apprentissage. Depuis cette réforme, **les opérateurs de compétences ont la possibilité de donner des financements aux CFA pour leurs investissements.**
- ▶ Dans ce cadre, le Conseil d'administration d'OPCO 2i, attaché au développement de l'alternance dans l'Industrie, a réservé un budget sur les fonds alternance **pour soutenir les CFA depuis 2020.**

Contexte et Enjeux



- ▶ Ces investissements permettent **aux apprentis inter-industriels** d'être formés au plus près des besoins, en bénéficiant de nouvelles technologies et de machines en adéquation avec les transformations et les enjeux d'avenir.
- ▶ **Des locaux rénovés et des équipements de toute dernière génération**, acquis grâce à ces financements, contribuent favorablement au choix des alternants de s'engager dans le secteur industriel.
- ▶ Par son soutien aux projets des CFA, **OPCO 2i favorise le recrutement des futurs talents** des entreprises.

Attractivité des jeunes vers les métiers de l'industrie

Accompagner les innovations technologiques

Favoriser l'excellence pour des formations de qualité

3

Les conditions d'accès

Les conditions d'accès



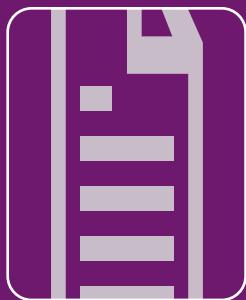
L'éligibilité du CFA

- Le CFA doit déposer une demande pour l'ensemble de ces établissements, ou UFA pour un CFA dit « hors les murs »
- Le CFA supportera tous les coûts d'investissements



Les critères de recevabilité

- Un pourcentage d'effectif accueilli
- La viabilité du financement



Les natures d'investissements

- Equipements
- Travaux
- Immobiliers



L'éligibilité du CFA

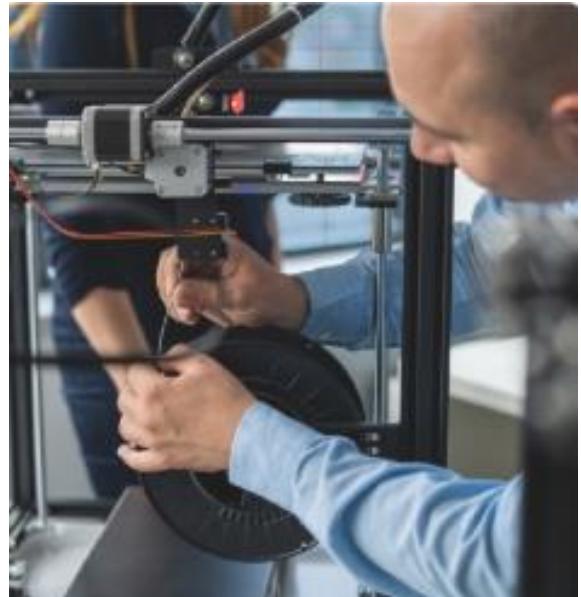
- Le CFA doit déposer une demande pour l'ensemble de ces établissements, ou UFA pour un CFA dit « hors les murs »
- Le CFA supportera tous les coûts d'investissements

- ▶ Un CFA ne peut déposer qu'un seul dossier : tous sites et toutes UFA confondus.
 - ▶ Le CFA doit porter la demande d'investissement **administrativement, juridiquement et financièrement** auprès d'OPCO 2i. **Tous les documents et pièces justificatives doivent être au nom du CFA.**
 - ▶ Un CFA en « création » peut déposer une demande
-
- ▶ **Important !**
 - Une UFA ne peut pas faire de demande d'investissement directement
 - Un CFA dit « hors les murs » doit s'assurer de répondre aux critères définis par OPCO 2i



Les critères de recevabilité

- Un pourcentage d'effectif accueilli
- La viabilité du financement



Le pourcentage d'effectif accueilli

Le CFA doit accueillir (tous sites et UFA confondus) :

- Soit au moins **10 % d'apprentis** relevant d'entreprises **d'une des branches** couvertes par OPCO 2i
- Soit au moins **20 % d'apprentis** relevant d'entreprises de plusieurs branches couvertes par l'OPCO 2i

OU pour une **section spécifique** au sein du CFA



Les critères de recevabilité

- Un pourcentage d'effectif accueilli
- La viabilité du financement



A noter : le critère de recevabilité ne valide pas votre demande de financement.

OPCO 2i est en droit d'accorder partiellement ou de refuser une ou plusieurs natures d'investissement.

La viabilité du financement

Le projet doit être financé **à minima à 50%** par d'autres financement que ceux demandés à OPCO 2i

- Fonds propres du CFA , Emprunt bancaire, Autres OPCO, Région, Autres
- ▶ Pour une demande inférieure ou égale à 500 000 €
 - Le financement accordé **pourra atteindre jusqu'à 50%** du projet (soit un max de 250 000 € de subvention)
- ▶ Pour une demande supérieure à 500 000 €
 - Le financement accordé **pourra atteindre jusqu'à 50%** dans la limite des 500 000 €, puis **pourra atteindre jusqu'à 40%** max au-delà des 500 000 €
- ▶ Le CFA devra prioriser ses natures d'investissements (haute-moyenne-basse) et proratiser le pourcentage demandé sans dépasser 50 % ou 40% par nature selon le plafond.
- ▶ Pour les projets pluriannuels, OPCO 2i ne s'engage que pour l'année de la subvention et non pour les années suivantes



Les critères de recevabilité

- Un pourcentage d'effectif accueilli
- La viabilité du financement

Exemple de viabilité du financement

- Le projet du CFA est de 450 000 € ttc et composé de 4 natures d'investissement. Le CFA peut demander une subvention à hauteur de 50% max pour chaque nature.
- Le projet du CFA est de 1 650 000 € ttc et composé de 5 natures d'investissements. Le CFA devra demander une subvention à hauteur de 50% jusqu'à concurrence de 500 000 € de son projet, puis 40% max au delà.

Nature d'INV	Couts TTC	Montant demandé	Pourcentage demandé OPCO 2i
Equipement 1	100 000 €	50 000 €	50%
Equipement 2	50 000 €	25 000 €	50%
Equipement 3	100 000 €	50 000 €	50%
Equipement 4	200 000 €	100 000 €	50%

Nature d'INV	Couts TTC	Montant demandé	Pourcentage demandé OPCO 2i
Equipement 1	100 000 €	50 000 €	50%
Equipement 2	200 000 €	100 000 €	50%
Equipement 3	200 000 €	100 000 €	50%
travaux 4	1 000 000 €	400 000 €	40%
Travaux 5	150 000 €	60 000 €	40%

Plafond de 500 000 € (jusqu'à 50%)

Au delà de 500 000 € (jusqu'à 40%)



Les natures d'investissements

- Equipements
- Travaux
- Immobiliers

Equipements	Travaux et rénovations	Immobilier
<ul style="list-style-type: none">- Equipements pédagogiques (machines)- Pièces pour des machines- Applications (programmation robotique...)- Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement- Infrastructures informatiques, casques, écrans, pc, casques de réalité virtuelle- Mobiliers de salles de cours ...- Logiciels en lien avec la pédagogie	<ul style="list-style-type: none">- Réfection d'un plateau technique- Extension d'infrastructures- Mises aux normes- Etude de faisabilité- Honoraires architecte/MO	<ul style="list-style-type: none">- Achat de structures- Construction de bâtiment- Etude de faisabilité- Honoraires architecte/MO

► Sont exclus :

- 1) Les équipements relevant du forfait 1er équipement
- 2) Les équipements dont la durée d'amortissement est inférieure ou égale à 3ans

► Durée de réalisation des projets

- 1) Equipements : deux ans à compter de la notification du CFA
- 2) Travaux et Immobilier : **quatre ans** à compter de la notification du CFA

4

La conformité d'une demande

La conformité de la demande

► Les pièces à fournir pour votre demande



Equipements

- Courrier de demande de subvention
- Une présentation du projet d'investissement
- Un RIB certifié conforme
- Un devis pour chaque équipement (montant TTC)
- Un calendrier prévisionnel de réalisation des investissements



Travaux / Immobilier

- Courrier de demande de subvention
- Une présentation du projet d'investissement
- Un RIB certifié conforme
- Un plan prévisionnel d'impact des investissements sur le fonctionnement du CFA
- Estimation de l'impact sur le chiffre d'affaires pluriannuels et type de public
- Etude de faisabilité
- Etude de programmation

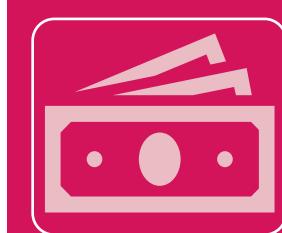
La conformité de la demande

► Les conditions relatives au devis



Réalisation 2025

- Le devis doit être établit en 2025
- Aucune réalisation antérieure ne sera prise en compte



Information sur le devis

- Le montant doit être en euros
- Le montant total doit être en TTC
- Les informations sur le devis doivent être cohérentes avec la saisie de la demande
- Faire le calcul et/ou annotation sur le devis



Complétude

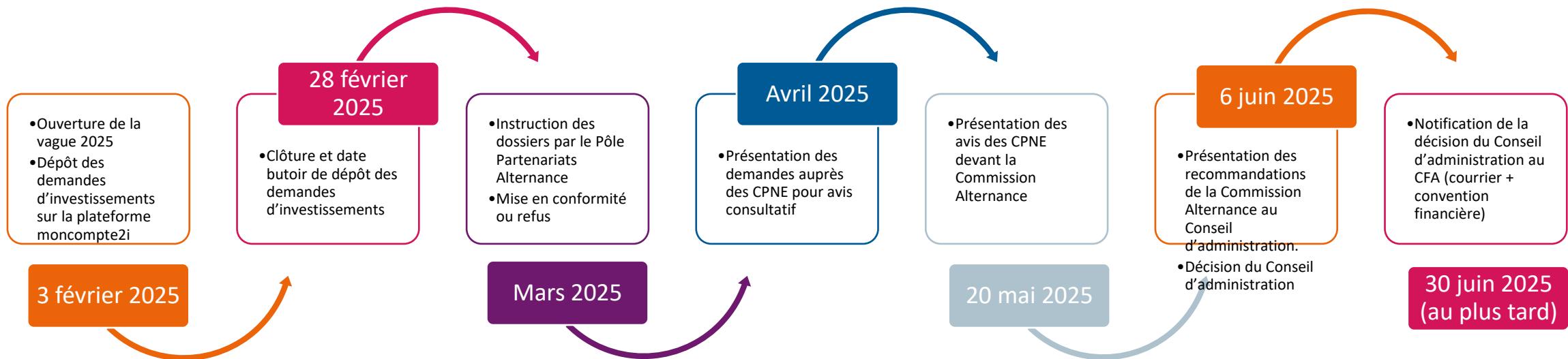
- Toute demande incomplète ne sera pas présentée



5

La vague 2025

La vague 2025



6

Le dépôt de la demande

Etape 1 Moncompte2i : se connecter



► Plateforme Moncompte2i : <https://portail.opco2i.fr/>

1. CONNEXION/DÉCONNEXION

1.1 Première connexion (3 options) [page de connexion]

CAS 1

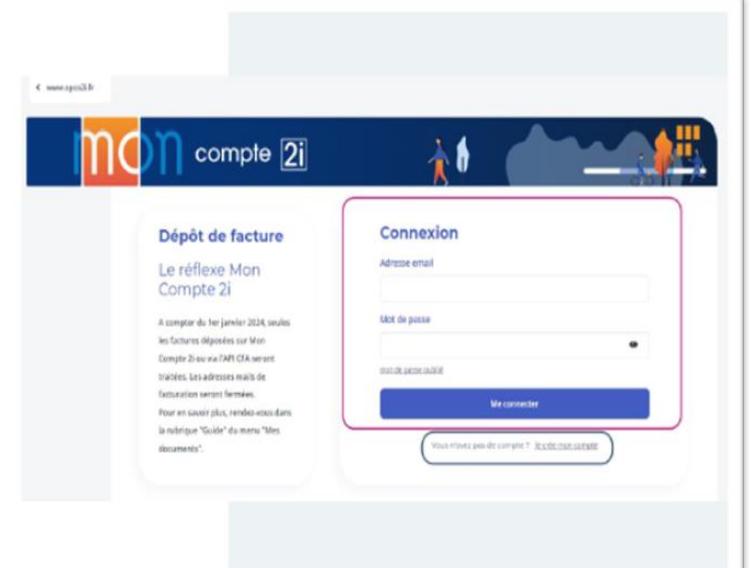
Votre entreprise vous a créé un compte.

Vous avez reçu un mail de création de mot de passe.

CAS 2

Vous ne possédez pas encore de compte.

Cliquez sur « Je crée mon compte ».

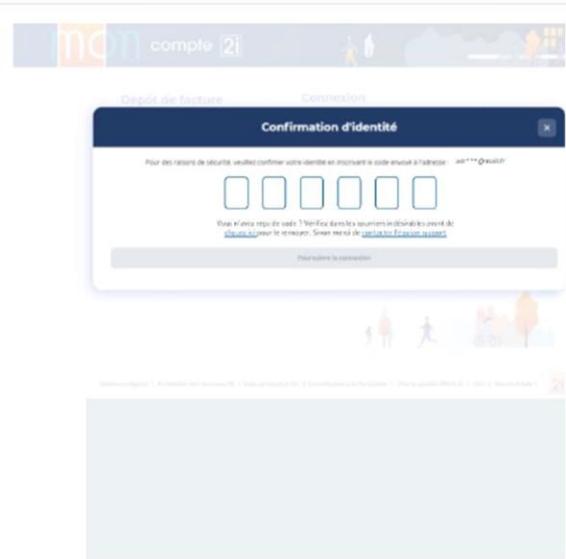


1.1 La double authentification

Etape 1 : Confirmation d'identité

Règles de gestion :

- L'utilisateur renseigne son login et mdp.
- Un code à 6 chiffres est envoyé sur l'adresse mail.
- Une partie des caractères est cachée dans l'adresse mail. Exemple : adr*****@mail.fr
- Validité du code à définir : 20 minutes ?
- Possibilité de renvoyer un nouveau code.
Le dernier code envoyé sera le seul valide.
- Lien du formulaire de contact de l'équipe support.



Confirmation d'identité

Pour des raisons de sécurité, veuillez confirmer votre identité en inscrivant le code envoyé à l'adresse : adr****@mail.fr

Vous n'avez reçu de code ? Veuillez dans les 20 minutes décliner le lien de [l'application pour le renvoyer. Sinon merci de \[contacter l'équipe support\]\(#\)](#)

Confirmez la connexion

Etape 2 : Réception du code par mail



6 Mon Compte 2i - GUIDE UTILISATEUR



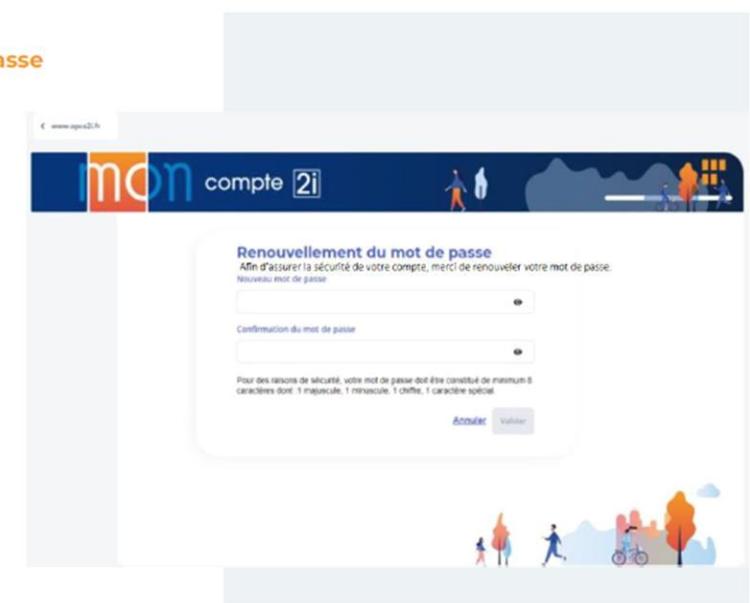
► Renouvellement mot de passe

► Authentification à votre accès

Etape 3 : Renouvellement de mot de passe

Règles de gestion :

- Renouvellement du mot de passe après la première connexion avec la double authentification
- Mot de passe à 12 caractères avec :
 - 1 majuscule
 - 1 minuscule
 - 1 chiffre
 - 1 caractère spécial



Renouvellement du mot de passe

Afin d'assurer la sécurité de votre compte, merci de renouveler votre mot de passe.

Nouveau mot de passe :

Confirmation du mot de passe :

Pour des raisons de sécurité, votre mot de passe doit être constitué de minimum 8 caractères dont 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial.

Annuler Valider

Etape 2 : vérifier les informations et vos établissements

3. RUBRIQUE « MON ENTREPRISE »

Tout utilisateur ayant un rôle gestion de compte (société, établissement, établissement alternance etc), peut accéder à l'onglet « Mon entreprise ». Selon le rôle qui lui aura été attribué, il pourra accéder en consultation et/ou en modification aux différents onglets de la rubrique.

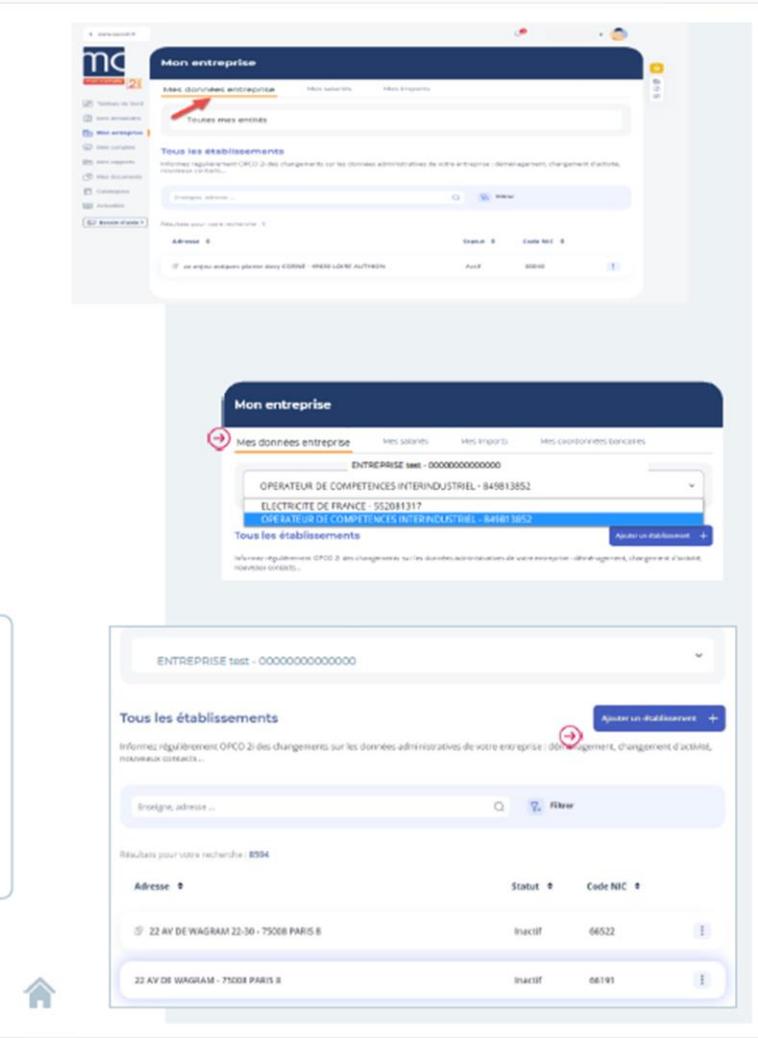
- Si le compte utilisateur est rattaché à plusieurs sociétés, sélectionner dans la liste déroulante la société de son choix.

3.1 Ajouter un établissement

Rubrique « Mon entreprise », onglet « Mes données entreprises », cliquez sur « **Ajouter un établissement** ».

Données obligatoires demandées

Information sur la société Enseigne SIRET Siège (oui/non) Adresse complète Email Branche Convention collective appliquée Code NAF	Contact Nom Prénom Téléphone Email
--	---



The first screenshot shows the 'Mes données entreprises' page with a red arrow pointing to the 'Ajouter un établissement' button. The second screenshot shows the 'Ajouter un établissement' form with fields for company information and contact details. The third screenshot shows the 'Tous les établissements' list with two entries: '22 AV DE WAGRAM 22-00 - 75008 PARIS 8' and '22 AV DE WAGRAM - 75008 PARIS 8'.



Etape 2 : vérifier les informations et établissements

Une fenêtre pour modifier les éléments de l'établissement s'affiche, enregistrer les changements avant de sortir de la fenêtre en cliquant sur « **Enregistrer les modifications** », sinon ceux-ci ne sont pas sauvegardés.

1 Les données entreprises modifiables dépendent du rôle et du périmètre (SIREN ou SIRET) de l'utilisateur :

- un responsable gestion de compte société (SIREN) pourra consulter et modifier tous les établissements (SIRET) rattachés à son SIREN ;
- un responsable gestion de compte établissement (SIRET) pourra uniquement consulter tous les établissements (SIRET) de sa société (SIREN) de rattachement et modifier uniquement l'établissement sur lequel porte son rôle.

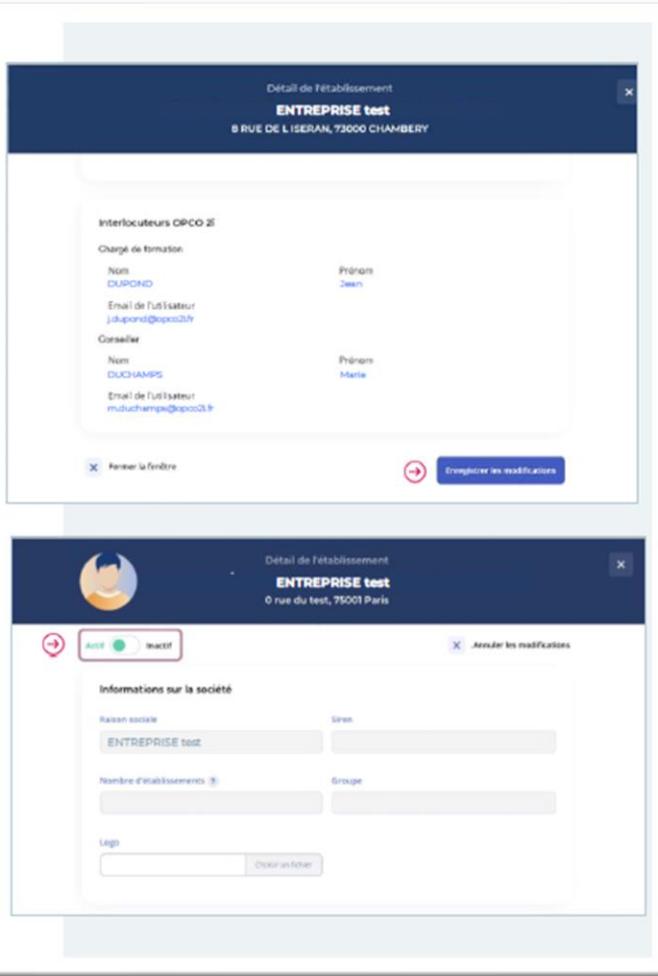
3.2.3 Modifier le statut actif/inactif d'un établissement

Le statut inactif laisse tous les dossiers accessibles en lecture. Aucune nouvelle demande n'est possible.

Au passage en statut inactif, si des dossiers sont encore en cours, ils restent modifiables jusqu'à la fin de sa réalisation.

Pour modifier le statut d'un établissement :

Rubrique « Mon entreprise », onglet « Mes données entreprises », cliquez sur « **Modifier** » (menu à gauche de l'établissement choisi) > Bouton switch **Actif/Inactif**.



The first screenshot shows the 'Interlocuteurs OPCO 2i' (OPCO 2i Contacts) section for 'ENTREPRISE test'. It lists two contacts: 'Nath DUPOND' (Nom: Nath, Prénom: Nathalie, Email: jdupond@opco2i.fr) and 'Coralie DUCHAMPS' (Nom: Coralie, Prénom: Coralie, Email: cduchamps@opco2i.fr). Buttons at the bottom are 'Fermer la fenêtre' (Close window) and 'Enregistrer les modifications' (Save changes).

The second screenshot shows the 'Informations sur la société' (Company Information) section for 'ENTREPRISE test'. It includes fields for 'Raison sociale' (Reason for existence) set to 'ENTREPRISE test', 'Nombre d'établissements' (Number of establishments), 'Groupe' (Group), and 'Logo' (Logo). At the top, there is a 'Statut' (Status) switch button with 'Actif' (Active) and 'Inactif' (Inactive) options, currently set to 'Actif'. A 'Annuler les modifications' (Cancel changes) button is also present.

- ▶ Vous vérifiez si l'établissement est bien ACTIF ou s'il faut le mettre en INACTIF

Etape 3 : vérifier vos habilitations

Mon profil

• Actif

Informations générales

- Civilité Monsieur
- Prénom David
- Email [REDACTED]
- Mot de passe [Modifier le mot de passe](#)
- Etablissement de rattachement [REDACTED]

Informations de connexion

- Date de validation NC
- De quel type d'utilisateur s'agit-il C'est un utilisateur de mon entreprise.

Mes habilitations

Entité	Rôle	Statut
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Date de dernière mise à jour : 22/01/2025

• Fonction ADMINISTRATIVE DE FORMATION

• Nom [REDACTED]

• Téléphone 0000000000

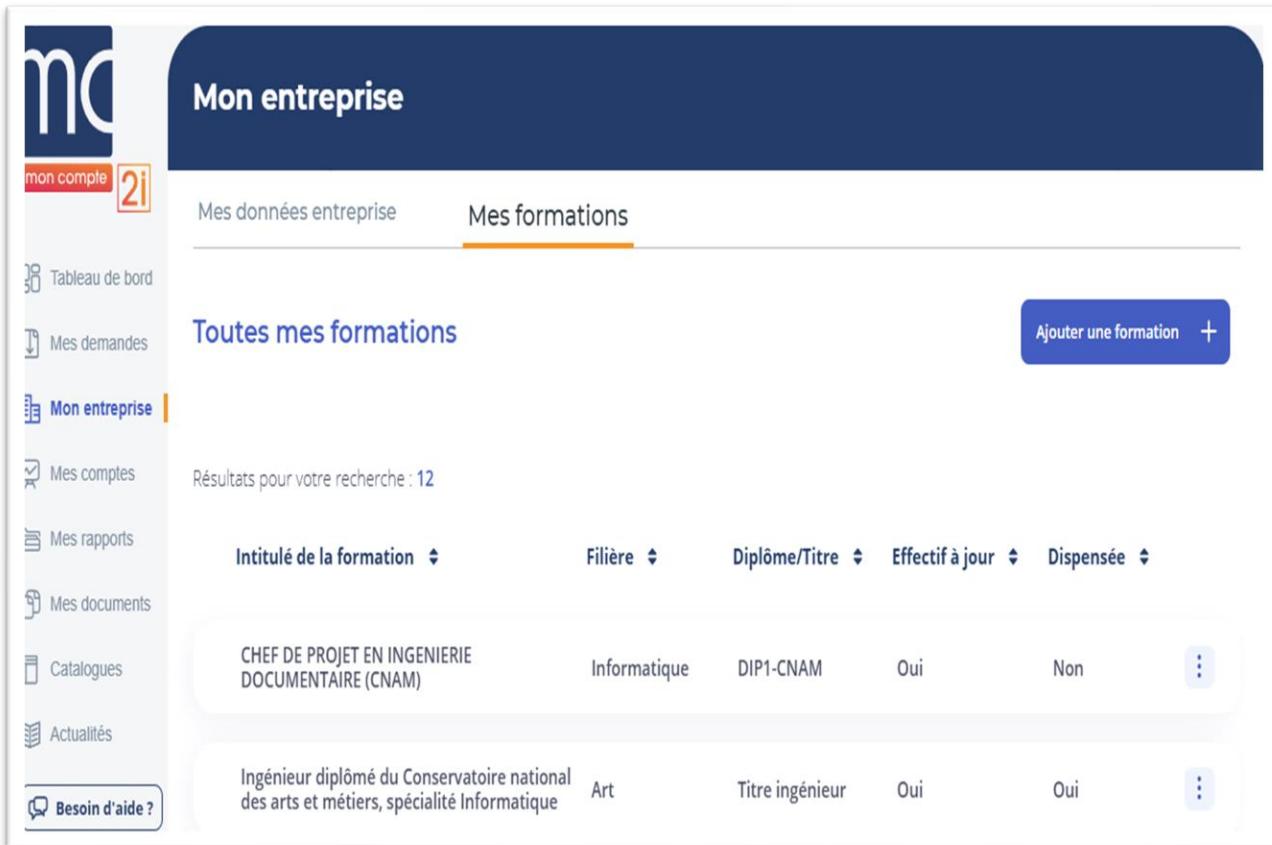
• Mon établissement préféré [REDACTED]

• Compte valide jusqu'au NC

Exporter  Demander habilitation +

► Dans votre profil : vérifier **vos habilitations** pour vous permettre de faire une demande d'investissement CFA

Etape 4 : Enregistrer vos formations en lien avec INV CFA



The screenshot shows the 'Mon entreprise' dashboard with the 'Mes formations' tab selected. A blue header bar at the top says 'Mon entreprise'. On the left, there's a sidebar with icons for 'mon compte' (2i), 'Tableau de bord', 'Mes demandes', 'Mon entreprise' (selected), 'Mes comptes', 'Mes rapports', 'Mes documents', 'Catalogues', 'Actualités', and 'Besoin d'aide?'.

The main area has a title 'Toutes mes formations' and a button 'Ajouter une formation +'. Below it, a message says 'Résultats pour votre recherche : 12'. There are filters for 'Intitulé de la formation', 'Filière', 'Diplôme/Titre', 'Effectif à jour', and 'Dispensée'. Two rows of training data are listed:

Intitulé de la formation	Filière	Diplôme/Titre	Effectif à jour	Dispensée
CHEF DE PROJET EN INGENIERIE DOCUMENTAIRE (CNAM)	Informatique	DIP1-CNAM	Oui	Non
Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Informatique	Art	Titre ingénieur	Oui	Oui

- ▶ Ajouter chaque formation qui est en lien avec une nature d'investissement

Etape 4 : Enregistrer vos formations en lien avec INV CFA

Nouvelle formation

* Champs obligatoires

Formation

SIREN *
Sélectionnez

Code RNCP * ?
Recherchez par code RNCP

Intitulé de la Formation *

Diplôme/Titre *
Filière * ?

Ouverture de section *
Sélectionnez

Dispensée * ?
 Oui Non

Renseigner les effectifs dans le cadre de vos demandes d'investissement ? ?
 Oui Non

Effectif(s)

Effectif(s) concerné(s) au 31/12/N-1
Contrat d'Apprentissage * Contrat de professionnalisation * Formation continue * Scolaire *

Autre Effectifs apprentis prévus au 31/12/N *

Effectif entrant (flux) prévu au 31/12/N * Effectif total prévu au 31/12/N * Effectif entrant (flux) au 31/12/N-1 * Effectif total au 31/12/N-1 *

Taux de réussite ? %

Besoin d'assistance pour la saisie ? Pour transmettre votre demande, les champs doivent être correctement saisis.

Enregistrer la formation

- ▶ En complétant le champ CODE RNCP, il est proposé une liste déroulante
 - ▶ Cocher la case OUI pour compléter la répartition des effectifs dans la formation
 - ▶ Compléter les informations selon la répartition des effectifs pour la formation
 - ▶ Cliquer sur ENREGISTRER MA FORMATION
- ▶ Penser à saisir et enregistrer chaque formation

Etape 5 : Faire la demande INV CFA



OU



- ▶ Sur votre tableau de bord d'accueil cliquer sur « Faire une demande »
- ▶ Ou depuis la page « Mes demandes » cliquer sur
- ▶ **Un bloc INVESTISSEMENT CFA apparaît**

Etape 6 : Renseigner les coordonnées

Nouvelle demande

Pour saisir votre demande d'investissement CFA, vous devez au préalable saisir vos formations dans le menu « Mon entreprise » et renseigner les effectifs.
[+Plus d'informations ?](#)

* Champs obligatoires

Prestataire de formation
 Recherchez votre établissement siège * ?

Ces données ne sont plus correctes? Vous pouvez les modifier dans la rubrique "[Mon entreprise](#)".

Contact
 En cas de changement d'interlocuteur veuillez envoyer les coordonnées : fonction nom prénom, téléphone, mail à l'adresse subventionscfa@opco2i.fr.

Représentant légal *

Nom *	Prénom *
-------	----------

Adresse email *

Responsable des dossiers *

Nom *	Prénom *
-------	----------

Adresse email *

Directeur Administratif ou Comptable *

Nom *	Prénom *
-------	----------

Adresse email *

Directeur Administratif ou Comptable

Nom *	Prénom *
-------	----------

Adresse email *

Effectifs accueillis

- ▶ Un numéro de dossier se crée automatiquement
- ▶ Vous devez renseigner les trois profils de contact
 - Représentant légal (c'est la personne qui sera indiquée en signataire de la convention financière)
 - Responsable du dossier (c'est la personne en charge du dossier, que nous contacterons si besoin)
 - Directeur administratif ou comptable (c'est la personne en charge des demandes d'échéances ou pour tout contact financier sur le dossier)

Etape 7 : Effectifs accueillis au sein du CFA

Demande d'Investissements CFA n°DE2025M010171

Prestataire de formation ✅

Effectif total publics accueillis sur le(s) site(s) du CFA au 31/12/2024 ?

Contrat d'Apprentissage *	Contrat de professionnalisation *	Formation continue *	Scolaire *	Autre *
628	149	28	0	0

Apprentis relevant d'une branche couverte par Opcov2i au 31/12/2024

Branche professionnelle *	Nombre d'apprentis *	Pourcentage *
Fabrication de l'ameublement	16	2 %
Industries électriques et gazières	40	5 %
Métallurgie	184	23 %
TOTAL	240	30 %

Recevabilité de la demande

Branche la plus représentée	Recevabilité du dossier
Métallurgie	RECEVABLE

Pièces jointes ↓

- ▶ Lorsque vous avez validé une étape, celle-ci apparaît en VERT
- ▶ Vous devez renseigner la répartition de vos effectifs au 31/12/N-1
 - Type de public accueillis
- ▶ Vous devez renseigner la répartition des apprentis selon les branches qui relèvent OPCO 2i (**critère de recevabilité**)
 - Le pourcentage se fait automatiquement ainsi que la désignation de la branche la plus représentée au sein du CFA
 - Si non recevable alors un message **NON RECEVABLE** s'affiche
 - Une colonne SECTION s'ouvre, et vous avez alors la possibilité de sélectionner la section pour laquelle vous déposer votre demande

Etape 8 : Pièces jointes du dossier

Demande d'Investissements CFA n°DE2025M010171

* Champs obligatoires

Effectifs accueillis ↑

Pièces jointes PDF uniquement

Courrier de demande de subvention *

Taille max 10 Mo

Choisir un fichier

Description du ou des projets d'investissements *

Taille max 10 Mo

Choisir un fichier

Calendrier prévisionnel de la réalisation ou de mise en place *

Taille max 10 Mo

Choisir un fichier

RIB certifié conforme sur papier en-tête du CFA *

Taille max 10 Mo

Choisir un fichier

Ajoutez un autre type de document

Nature d'investissement ↓

Besoin d'assistance pour la saisie ? Seul un utilisateur habilité de l'employeur peut transmettre cette demande.

- ▶ Vous devez déposer un fichier par type de pièces jointes
- ▶ Par défaut 4 pièces jointes obligatoires apparaissent.
- ▶ Pour les demandes comportant des natures de travaux et immobilier, vous devez rajouter des documents en cliquant sur le +
- ▶ Une fois tous les documents déposés vous pouvez commencer à saisir chaque nature d'investissement

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

Nouvelle nature d'investissement

Veuillez sélectionner le type de nature d'investissement à ajouter à la demande

Equipements Immobilier Travaux

- ▶ Vous devez sélectionner le type de nature d'investissement

- ▶ Vous devez suivre chaque étape pour terminer par l'enregistrement de la nature

Nouvelle nature d'investissement - Equipements EI

↳ Description du projet

↳ Origine des fonds

↳ Formation concernée

↳ Branches

↳ Pièces jointes

Besoin d'assistance pour la saisie ? Pour transmettre votre demande, les champs doivent être correctement saisis.

Enregister la nature

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

Nouvelle nature d'investissement - Equipements EI

Description du projet

site bénéficiaire *
Sélectionnez

Priorité *
Sélectionnez

Nom de l'équipement ou du projet *
[Input field]

Catégorie *
Sélectionnez

Objet *
[Input field]

Description de l'investissement *
[Input field]

Date de lancement du projet (mois/année) *
mm/aaaa

Date de fin prévisionnelle du projet (mois/année) *
mm/aaaa

Investissement en lien avec une ouverture de section *
 Oui
 Non

- ▶ Vous devez sélectionner l'établissement bénéficiaire de la nature
- ▶ Indiquer la priorité : haute – moyenne – basse (indication dans l'aide à la détermination de la décision pour la CPNE)
- ▶ Date de démarrage : 2025

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

Nouvelle nature d'investissement - Immobilier II

✓ Origine des fonds

Plan de financement de l'investissement CFA * Sur l'année ? Pluriannuel ?

Coût total TTC du projet* 100 000 €

Source de financement* ?

Source de financement	Montant TTC	Part (en %)
Fonds propres CFA	60 000 €	60 %
Région	5 000 €	5 %
Emprunt	25 000 €	25 %
Autres	0 €	0 %
Participation demandée à OPCO 2i	10 000 €	10 %
Montant total TTC du projet	100000 €	

- ▶ Vous devez indiquer le coût total en TTC puis la répartition selon les sources financement.
- ▶ Le calcul du pourcentage s'applique automatiquement.
- ▶ En cas d'erreur sur le pourcentage, un message s'affiche

Important

Attention à respecter le pourcentage du plafond de recevabilité selon le coût total de votre projet.
Cf : slide 12 et 13

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

- ▶ Pour les demandes pluriannuelles, vous devez cocher la case
- ▶ Vous devez indiquer la répartition des sources de financement sur les années N+1 et N+2

Nouvelle nature d'investissement - Immobilier II

✓ Origine des fonds

Plan de financement de l'investissement CFA * Sur l'année ? Pluriannuel ?

Coût total TTC du projet *

360 000 €

Source de financement* ?

Source de financement	Antérieurs à N	Année N	Année N+1	Année N+2	Total Part (en %)
Fonds propres CFA	0 €	140 000 €	40 000 €	0 €	180 000 € 50 %
Région	0 €	20 000 €	0 €	0 €	20 000 € 6 %
Emprunt	0 €	0 €	20 000 €	0 €	20 000 € 6 %
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 € 0 %
Participation demandée à OPCO 2i	0 €	90 000 €	50 000 €	0 €	140 000 € 39 %
Montant total TTC du projet	360 000 €				

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

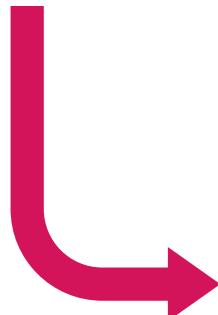
Nouvelle nature d'investissement - E 1

Formation concernée

Intitulé de la formation concernée * Filière * Effectifs apprentis prévus au 31/12/N *

Selectionner Formation(s) +

- ▶ Sélectionner la ou les formations concernées par la nature



Selectionner Formation(s)

Toutes mes formations

Résultats pour votre recherche : 2

Intitulé de la formation	Filière	Diplôme/Titre	Dispensée
<input type="checkbox"/> Manager de la communication et du marketing international	Marketing	TITRE	Oui
<input type="checkbox"/> Manager en biotechnologies	Biotechnologies	TITRE	Oui

Valider

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

- ▶ Indiquer la répartition des apprentis de la ou les formations selon les branches relevant d'OPCO 2i

Nouvelle nature d'investissement - E1

✓ Branches

Nombre d'apprentis concernés * ?
230

Liste des IDCC d'OPCO 2i

Branche professionnelle *	Nombre d'apprentis *	Pourcentage *
Chimie	23	10 %
Textile	46	20 %
Habillement	92	40 %
TOTAL	161	70 %

Etape 9 : saisir une demande de nature d'investissement

Nouvelle nature d'investissement - E1

- ✓ Description du projet
- ✓ Origine des fonds
- ✓ Formation concernée
- ✓ Branches

Pièces jointes

Pièces jointes
PDF uniquement

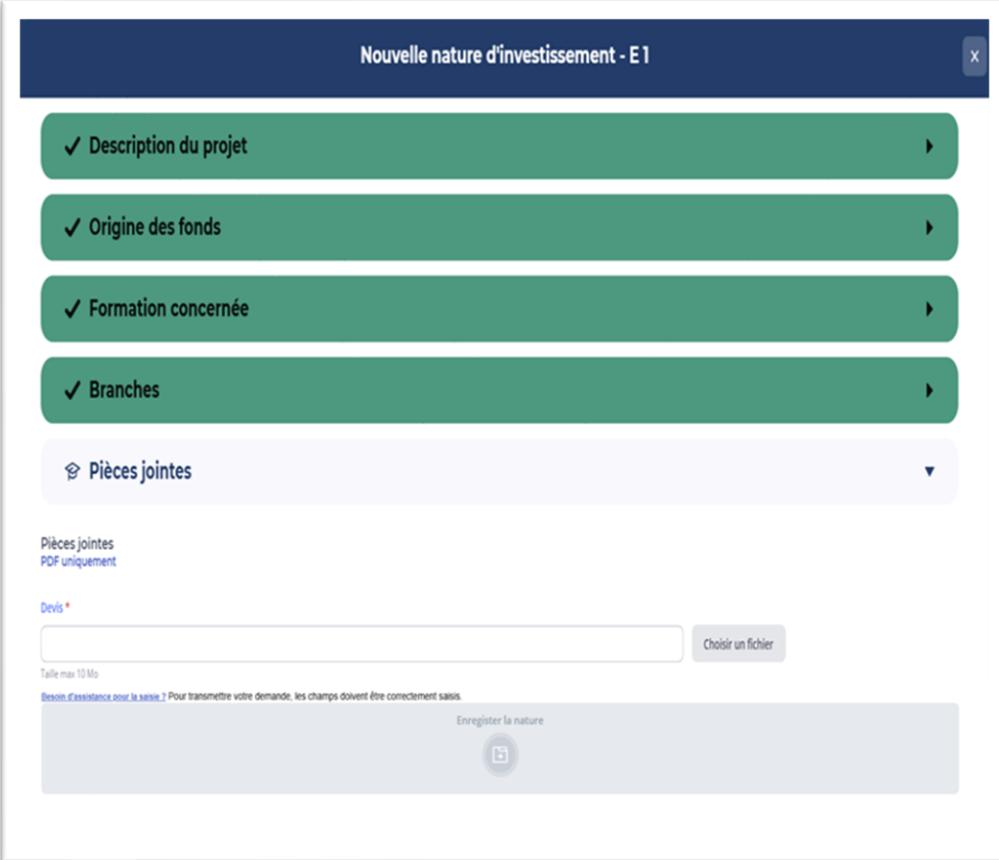
Devis *

Taille max 10 Mo

Choisir un fichier

Besoin d'assistance pour la saisie ? Pour transmettre votre demande, les champs doivent être correctement saisis.

Enregister la nature



- ▶ Vous devez déposer la PJ liée à la nature
- ▶ Le **devis en TTC** doit correspondre à la saisie de votre nature (nom et cout)
- ▶ Cliquer sur **ENREGISTRER LA NATURE** pour finaliser
- ▶ Pour faire une nouvelle demande, vous devez cliquer sur

Nouvelle nature d'investissement

Nouvelle nature d'investissement

Veuillez sélectionner le type de nature d'investissement à ajouter à la demande

Equipements Immobilier Travaux



Etape 9 : Visualiser et transmettre

Nouvelle demande

* Champs obligatoires

Prestataire de formation

Effectifs accueillis

Pièces jointes

Nature d'investissement

Chaque nature d'investissement représente le détail de votre projet. Vous devez saisir au minimum une nature d'investissement pour transmettre votre dossier.

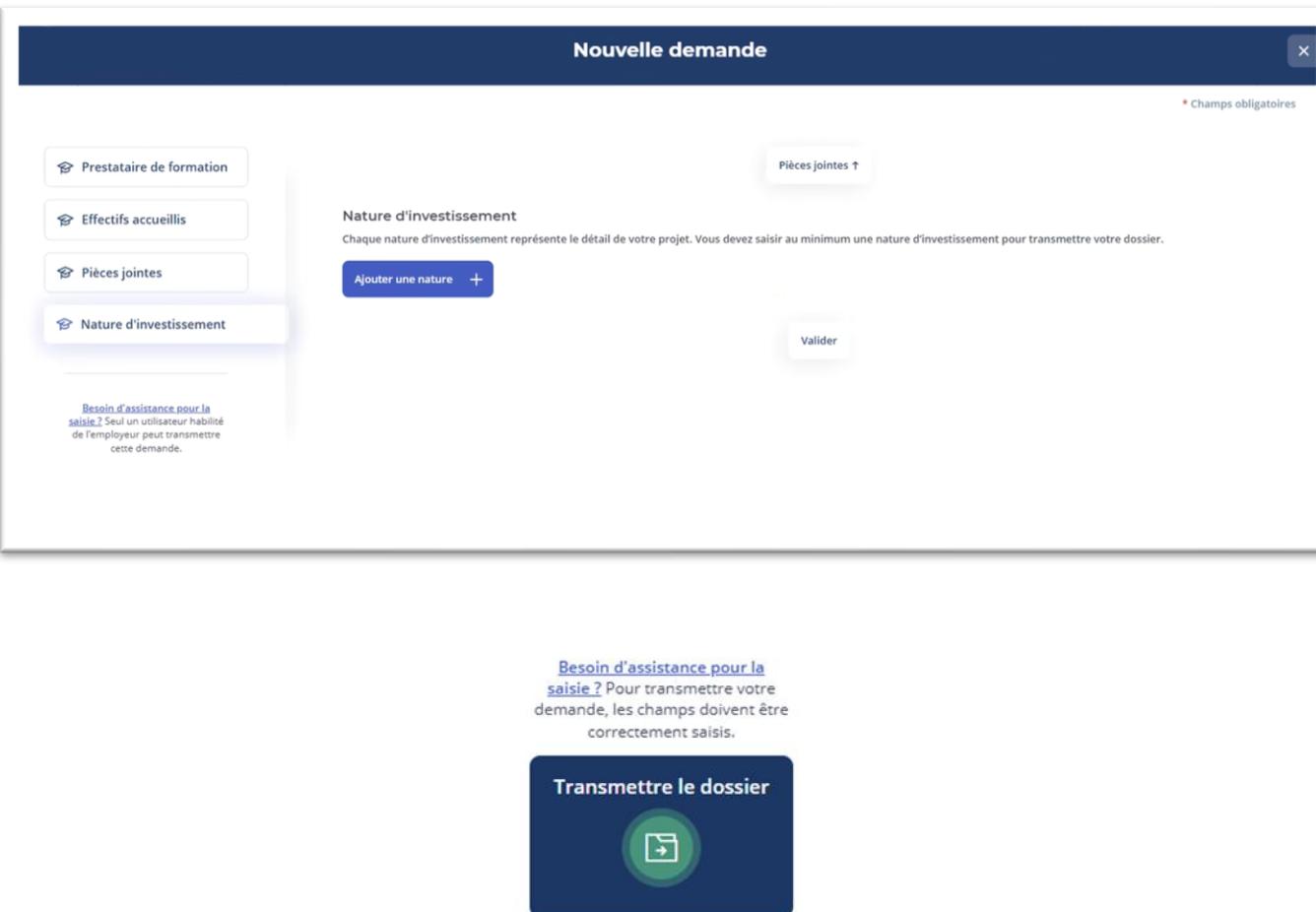
Ajouter une nature +

Valider

Besoin d'assistance pour la saisie ? Seul un utilisateur habilité de l'employeur peut transmettre cette demande.

Besoin d'assistance pour la saisie ? Pour transmettre votre demande, les champs doivent être correctement saisis.

Transmettre le dossier



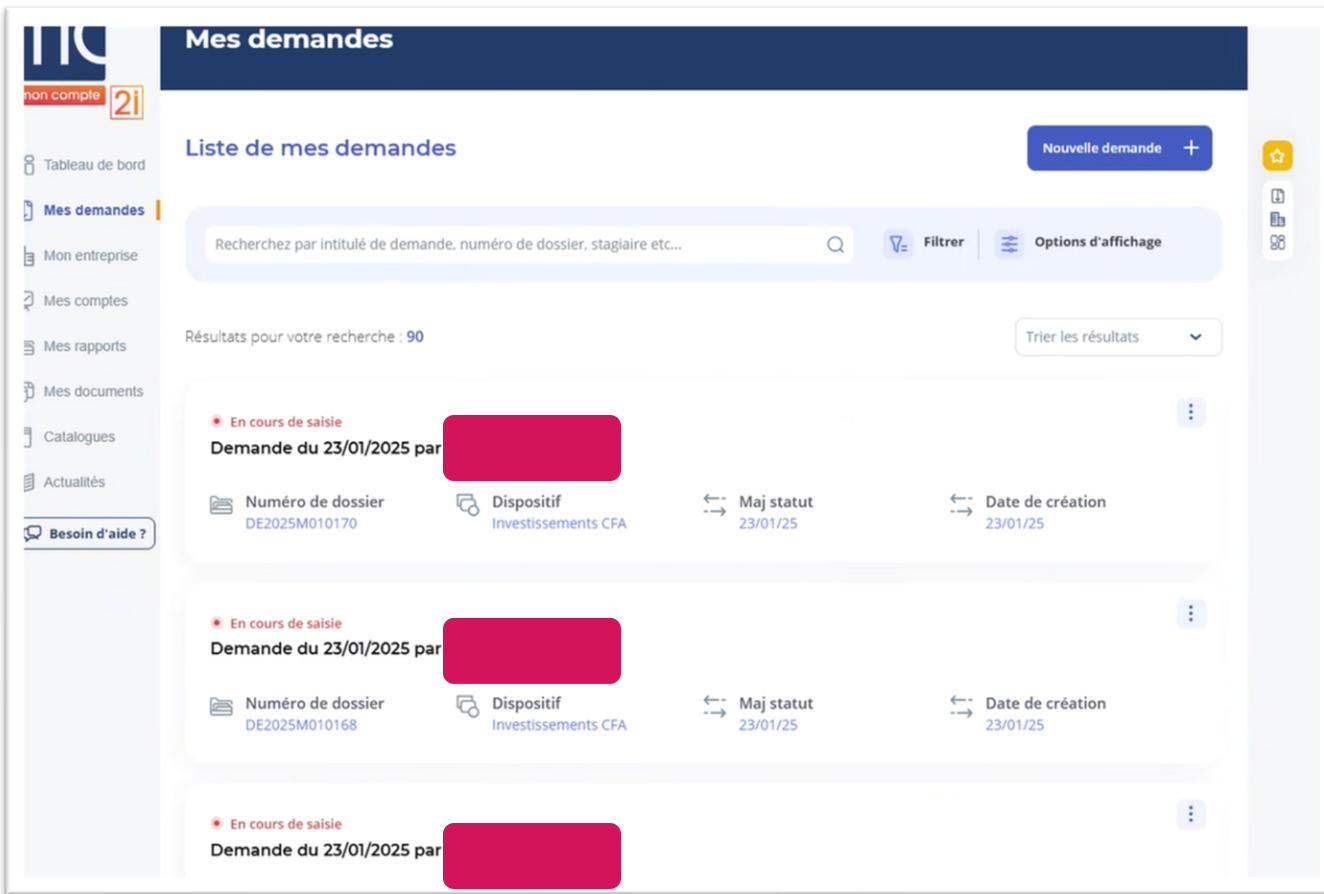
▶ Lorsque vous avez validé la saisie de toutes vos natures d'investissements

- Vous pouvez cliquer sur **transmettre le dossier**

▶ En cliquant sur 

- Votre saisie est sauvegardée et vous pouvez revenir et reprendre votre saisie

Etape 9 : Visualiser et transmettre



▶ Sur votre page d'accueil et dans l'onglet MES DEMANDES vous retrouvez votre demande avec son numéro et son statut

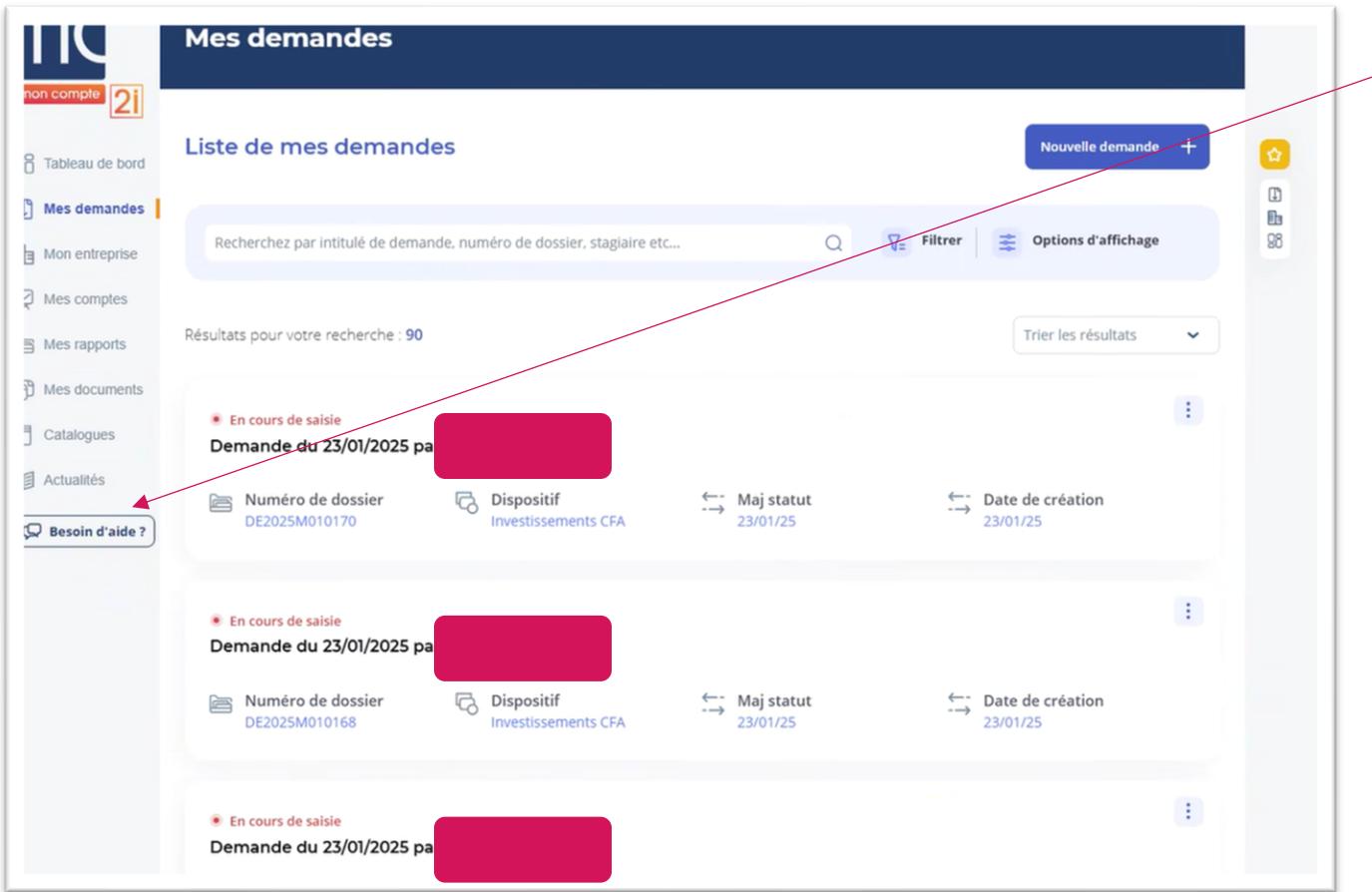
▶ Statut : **en cours de saisie**

- Vous pouvez modifier votre demande

▶ Statut : **transmis**

- Votre demande est validée et transmise au Pôle Partenariats Alternance pour instruction

BESOIN D'AIDE ?



The screenshot shows the 'Mes demandes' section of the IIC platform. On the left, there's a sidebar with various links like 'Tableau de bord', 'Mes demandes' (which is active), 'Mon entreprise', etc. The main area is titled 'Liste de mes demandes' and shows a search bar, filter options, and a sorting dropdown. Below, it displays 90 results for a search. Each result row contains information such as the status ('En cours de saisie'), creation date ('23/01/25'), last update ('23/01/25'), and details like 'Numéro de dossier DE2025M010170' and 'Dispositif Investissements CFA'. At the bottom left, there's a 'Besoin d'aide?' button.

► En cliquant sur le bouton **Besoin d'aide ?**

- Vous pouvez faire un ticket
- Le service support dirigera la demande soit vers le service technique informatique soit vers le Pôle Partenariats Alternance selon votre besoin

7

La notification et la communication

La notification et la communication



COMMUNICATION



- ▶ Un courrier de notification est adressé au CFA, par mail, l'informant de la décision du Conseil d'Administration.
- ▶ Une convention financière investissements CFA 2025 est établie et signée par OPCO 2i et le CFA
 - Dispositions de l'avis de décision du Conseil d'Administration (avis – montant de la subvention)
 - La liste des natures avec le pourcentage et le montant accordés
 - Les dispositions de versements - remboursement
 - Les obligations des parties
 - Les conditions de contrôles par OPCO 2i
- ▶ Un Kit de communication
 - Plaque
 - Affiches – étiquettes
 - Communication web – réseaux sociaux

8

Le versement des échéances

Le versement des échéances

Concernant les demandes d'investissement CFA notifiées à partir de 2024

- Pour les demandes ayant obtenu un financement inférieur à 1 million d'euros

Echéances	Avancée du projet	Pourcentage de l'échéance versé	Justificatif à fournir
1^{ère} échéance	0%	50% du montant accordé	- Attestation de lancement - RIB Certifié Conforme sur papier en tête du CFA Dans la limite de 3 mois après notification - Attestation sur l'honneur (à 6 mois après relance du PPA)
2^{ème} échéance	70%	20% du montant accordé	- Factures acquittées par le CFA - Etat détaillé des dépenses signés par CFA Ou - Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA
Solde	100%	30% du montant accordé	- Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA

- Pour les demandes ayant obtenu un financement supérieur à 1 million d'euros

Echéances	Avancée du projet	Pourcentage de l'échéance versé	Justificatif à fournir
1^{ère} échéance	0%	50% du montant accordé	- Attestation de lancement - RIB Certifié Conforme sur papier en tête du CFA Dans la limite de 3 mois après notification - Attestation sur l'honneur (à 6 mois après relance du PPA)
2^{ème} échéance	50%	20% du montant accordé	- Factures acquittées par le CFA - Etat détaillé des dépenses signés par CFA Ou - Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA
3^{ème} échéance	80%	20% du montant accordé	- Factures acquittées par le CFA - Etat détaillé des dépenses signés par CFA Ou - Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA
Solde	100%	10% du montant accordé	- Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA

- ▶ 1^{ère} échéance : 50% du montant de la subvention au démarrage
- ▶ Pour les échéances 2 ou 3 : il faut atteindre un pourcentage de réalisation du projet pour faire la demande
- ▶ Pour l'échéance de solde : en cas de réalisation partielle, il faudra joindre un courrier de non-demande de résiduelle
- ▶ Solde : Etat détaillé des dépenses, **certifié par un CAC ou expert-comptable externe du CFA**

Le versement des échéances : 1^{ère} échéance



Dans les trois mois après notification de l'avis de décision du Conseil d'Administration

- ▶ La convention financière des investissements CFA 2025 signée par les deux parties
- ▶ L'attestation de lancement conforme à l'avis du Conseil d'Administration

Au-delà de trois mois et jusqu'à 6 mois après notification de décision du Conseil d'Administration

- ▶ La convention financière des investissements CFA 2025 signée par les deux parties
- ▶ L'attestation de lancement conforme à l'avis du Conseil d'Administration
- ▶ L'attestation sur l'honneur du plan de financement du projet

Le versement des échéances

- ▶ Le support à transmettre pour toute demande de versement des échéances intermédiaires 2, 3 et solde
- ▶ Lien : <https://www.opco2i.fr/vos-projets/faire-une-demande-de-subvention/>

1^{er} onglet

Etat d'avancement du projet - Détails des dépenses

NOTICE

La demande d'échéance doit être adressée par mail à l'adresse suivante : subventionscfa@opco2i.fr en indiquant la référence du dossier.

Avant d'envoyer votre demande de versement : tous les champs doivent être complétés : la totalité des factures acquittées en format PDF pour les échéances 2 et 3. Un document doit être daté, et signé par la direction du CFA (cachet).

Notice feuille "Etat d'avancement du projet" : prendre la notification de décision réceptionnée.

Nom du CFA : Voir exemple notification de décision
 Numéro du dossier : Voir exemple notification de décision
 Montant total du projet : Reprendre le dossier de demande d'investissements CFA - onglet plan de financement - ligne E : Total immobilier / Travaux + Équipements
 Montant total accordé par l'OPCO2i : Voir exemple notification de décision

Versement des échéances

Sur les échéances 2 et 3 : vous devez fournir l'ensemble des factures acquittées en PDF
 Sur le solde : vous devez faire certifier votre état détaillé des dépenses par un commissaire aux comptes ou expert comptable externe de votre CFA

Vous transmettez une demande de versement de solde avec une réalisation partielle d'une ou plusieurs natures d'investissement : joindre un courrier signé par la direction du CFA indiquant que le projet est achevé, qu'il s'agit d'un état définitif des dépenses justifiées.

REMARQUE : La subvention accordée total est la somme du montant accordé pour chaque nature d'investissement

Un chèque retour d'investissement : on prélève la subvention accordée pour cette nature

Une dépense est inférieure au montant prévisionnel : on ne verse pas la subvention accordée pour cette nature

Une dépense est à 0 : on ne verse pas la subvention accordée pour cette nature

Une dépense est égale ou supérieure au montant prévisionnel : on verse la subvention accordée

Il n'y a pas de compensation entre nature d'investissement

2^{ème} onglet

Concernant les demandes d'investissement CFA notifiées à partir de 2024

➤ Pour les demandes ayant obtenu un financement inférieur à 1 million d'euros

Echéances	Avancée du projet	Pourcentage de l'échéance versé	Justificatif à fournir
1 ^{ère} échéance	0%	50% du montant accordé	- Attestation de lancement - RIB Certifié Conforme sur papier en tête du CFA Dans la limite de 3 mois après notification - Attestation sur l'honneur (à 6 mois après relance du PPA)
2 ^{ème} échéance	70%	20% du montant accordé	- Factures acquittées par le CFA Ou - Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA
Solde	100%	30% du montant accordé	- Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA

➤ Pour les demandes ayant obtenu un financement supérieur à 1 million d'euros

Echéances	Avancée du projet	Pourcentage de l'échéance versé	Justificatif à fournir
1 ^{ère} échéance	0%	50% du montant accordé	- Attestation de lancement - RIB Certifié Conforme sur papier en tête du CFA Dans la limite de 3 mois après notification - Attestation sur l'honneur (à 6 mois après relance du PPA)
2 ^{ème} échéance	50%	20% du montant accordé	- Factures acquittées par le CFA Ou - Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA
3 ^{ème} échéance	80%	20% du montant accordé	- Factures acquittées par le CFA Ou - Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA
Solde	100%	10% du montant accordé	- Etat détaillé des dépenses certifiées conforme par un CAC ou expert comptable externe au CFA

3^{ème} onglet

Etat d'avancement du projet - Détails des dépenses

Numéro du CFA :
 Numéro du dossier :
 Montant prévisionnel total des projets (indiqué sur votre demande) :
 Montant total accordé par l'OPCO2i :
 Date de la notification (courrier de l'OPCO2i) :
 Nombre d'échéances prévues sur le dossier :

Le pourcentage d'avancement du dossier se calcule automatiquement au fur et à mesure de votre saisie.

Avancement du dossier	55%	Avancement du projet insuffisant. Vous devez atteindre 70% pour demander votre 2 ^{ème} échéance.
-----------------------	-----	---

REMARQUE : Avancement du dossier

REPORTER LE MONTANT TOTAL DE DÉPENSE POUR CHAQUE NATURE D'INVESTISSEMENT DANS LA COLONNE 7

Total TTC payé	55 000,00 €					
1	2	3	4	5	6	7
TOTAL N° Projet	Nature du projet	(Reprendre les éléments indiqués dans le courrier de notification ou la convention financière)	Montant prévisionnel du projet (TTC)	Montant de la Subvention accordée pour la nature (TTC)	Montant total TTC payé	Commentaires
TOTAL EQUIPEMENT 1				55 000,00 €		
TOTAL EQUIPEMENT 2						
TOTAL EQUIPEMENT 3						
TOTAL EQUIPEMENT 4						
TOTAL TRAVAUX 1						
TOTAL TRAVAUX 2						
TOTAL IMMO 1						
TOTAL IMMO 2						

4^{ème} onglet

ANNEXE : DÉTAILS DES FACTURES PAR NATURES D'INVESTISSEMENTS

EXPORTER LE MONTANT DE CHAQUE FACTURE POUR CHAQUE NATURE D'INVESTISSEMENT

NE LIGNE = UNE FACTURE

N° Projet	Nature du projet	Object du Projet	Montant TTC payé
1	2	(Reprendre les éléments indiqués dans le courrier de notification ou la convention financière)	3
TOTAL EQUIPEMENT 1			500,00 €
TOTAL EQUIPEMENT 2			500,00 €
TOTAL EQUIPEMENT 3			1 000,00 €
TOTAL EQUIPEMENT 4			50,00 €
TOTAL TRAVAUX 1			800,00 €
TOTAL TRAVAUX 2			800,00 €
TOTAL IMMO 1			850,00 €
TOTAL IMMO 2			.. €

9

FAQ

FAQ

Thème	Questions	Réponses
Dépôt de demande	peux t'on faire plusieurs demande en même temps ou devons finaliser la première demande avant de faire la deuxième	Vous devez déposer qu'une seule demande de subvention pour votre CFA.
	Si le CFA ne peut faire qu'un dossier, cela signifie qu'il doit sélectionner un domaine, ce qui peut être difficile pour les très gros CFA (ex CFA Nouvelle Aquitaine)	Nous vous invitons pour le dépôt de votre demande, de saisir l'ensemble des natures d'investissements par établissement avant de passer à la saisie des natures pour une autre établissement. Avant de valider et de transférer, vérifier toutes les natures que vous avez enregistrées.
	pouvons nous déposer deux demandes d'investissement pour deux sites différents même sur le même CFA	Votre demande peut porter sur des établissements différents (SIRET). Toujours une seule demande par CFA.
	Par exemple, j'ai une demande d'investissement pour un IUT sur une formation et une demande d'un matériel spécifique pour une autre formation dans une autre composante de l'Université. Nous pouvons donc déposer un dossier au nom du CFA avec deux équipements pour deux établissements au SIRET différents	En tant que CFA hors les murs, vous devez vérifier que ces IUT sont bien dans votre périmètre, puis vous saisirez la nature d'investissement pour chaque IUT. Néanmoins c'est bien votre CFA qui porte la demande, et qui devra supporter financièrement les coûts. Les devis sont bien établis au nom du CFA et non au nom de l'IUT.

FAQ

Thème	Questions	Réponses
Critères d'éligibilité	Pour le % des 10% : Nous devons donc bien exclure les RUPTURES de contrats sur l'année 2024 ?	Vous devez indiquer les effectifs d'apprenants au 31.12.2024
	Critère de recevabilité n° 1. : "Soit au moins 10 % d'apprentis dans le secteur d'une des branches couvertes par OPCO 2i" >> qu'entendez vous par "secteur" ? Voulez-vous parler du domaine de formation de nos apprentis, c'est à dire au moins 10% d'apprentis suivant une formation/un diplôme qui correspondrait aux branches d'activités de l'OPCO 2i ?	Sur le CERFA il est indiqué une IDCC. Selon votre logiciel de gestion, vous devez avoir la répartition des apprentis dont l'IDCC du CERFA appartient à l'une des branches d'OPCO 2i. Vous trouverez lors de la saisie et sur notre site, la liste des IDCC et les branches associées.
	Les contrats de professionnalisation sont-ils pris en compte ou seuls les apprentis ?	Vous devez indiquer la répartition de tout type d'apprenants dans la répartition de vos effectifs CFA. Cependant pour le critère de recevabilité, c'est bien uniquement le nombre d'apprentis qui relèvent de nos branches, les contrats de professionnalisation ne sont pas pris dans le calcul de recevabilité.
	S'il s'agit d'une formation qui sera mise en place en septembre 2025, comment indiquer la répartition des apprentis ? sur du prévisionnel ou sur nos autres formations relevant de votre OPCO 2i	Pour le critère de recevabilité vous devez indiquer la répartition de vos effectifs au 31.12.2024. Pour une demande pour une ouverture de section, c'est lorsque vous saisissez dans l'onglet MES FORMATIONS que vous indiquerez qu'il s'agit d'une Ouverture de section et la projection des effectifs

FAQ

Thème	Questions	Réponses
Section	En tant que CFA hors mur je vais avoir deux sections qui relèvent d'OPCO 2i c'est possible ou je fais deux dossiers ?	un CFA doit faire une seule demande. Si vous ne répondez pas aux critères de recevabilité vous permettant de déposer pour l'ensemble de vos UFA, vous devrez déposer pour une seule section d'apprentissage.
	Qu'entendez-vous par une "section spécifique au sein du CFA" ? Pouvez-vous nous donner des exemples de "section spécifique" d'un CFA ?	Une section d'apprentissage (BTS Chaudronnier..)
Thème	Questions	Réponses
Nature de l'investissement	est-il possible de prévoir des travaux au titre de la rénovation énergétique ?	Oui
	Un seul devis est suffisant ou il faut en prévoir plusieurs par demande ?	un devis par nature d'investissement est demandé.
	si le projet est sur une partie en 2024 et une autre partie en 2025? est ce éligible?	Non. La demande doit concerner un investissement qui début en 2025
	Pourquoi faut-il que le devis soit de 2025?	pour vous assurer les coûts réels de votre fournisseur. Nous acceptons les devis de 2024, mais nous attirons votre attention en cas de réévaluation par votre fournisseur.
	Est-ce qu'un achat réalisé avant la demande de subvention, mais bien sur 2025, peut entrer dans la demande de subvention?	Toute demande doit concernée un achat réalisé en 2025 (pas de facture 2024)
	Pour des petits équipements, est-il possible de réaliser/imprimer un "panier" sur un site de vente en ligne, plutôt que faire réaliser un devis par le vendeur ?	Oui pour les achats en ligne, le nom du CFA doit bien apparaître.
	Nous avons un projet de création de modules de formation couplés avec de la réalité Augmentée, Nous avons un coût matériel mais aussi un coût de développement de scénarios (temps hommes). Est ce que le coût de l'ingénierie des scénarios peuvent-ils être subventionnés?	les coûts de développement peuvent être subventionnés, ils doivent être indiqués dans le devis. Cependant nous ne pourrons pas prendre en considération toute modification en lien avec ce temps de production.

FAQ

Thème	Questions	Réponses
Les devis	Des demandes de co-financement ont déjà été déposées auprès de la Région => les devis ont donc été établis fin 2024. Faut-il refaire les devis sur 2025 ? Si on les refait, on va demander des cofinancements sur la base de devis différents (car les montants auront peut-être évolués)	Vous pouvez déposer les devis de vos demandes déposées auprès des autres cofinanceurs. Ceux-ci doivent bien faire apparaître le nom de votre CFA
	Une question en lien avec les devis. Une fois le financement accepté, il faut quelquefois passer par un marché MAPA. Si le nouveau coût à l'issue du marché est plus bas ou que nous changeons de fournisseurs car meilleur tarif, est-ce possible ?	OPCO 2i ne modifie pas la subvention accordée lorsque le coût réel attesté est supérieur au devis déposé.
Thème	Questions	Réponses
Divers	Est il possible d'avoir l'historique des demandes de subventions ?	La version 1 de la plateforme ne permet pas cette option. Vous pouvez demander un rendez vous avec le pôle partenariats alternance pour faire un point sur vos dossiers.
	Est il possible d'exporter le dossier et les éléments au cours et en fin de saisie ?	Dans la version 1 de notre plateforme, vous ne pouvez pas télécharger de récapitulatif, mais vous pourrez visualiser votre demande dans l'onglet MES DEMANDES.
	Est-il possible d'avoir 2 comptes pour un CFA ?	Pour une question de sécurité, une seul personne doit avoir un rôle pour la saisie INVESTISSEMENTS CFA.
	Pour un CFA hors les murs peut-on travailler pour "compte de tiers" auprès des UFA qui co-investissent	un CFA'hors les murs" doit créer un profil avec son adresse mail, et identifier dans MON ENTREPRISE, l'ensemble des entités liées à son projet

FAQ

Thème	Questions	Réponses
Financement	- Point 2. "Viabilité du financement: Le projet doit être financé à minima à 50 % par d'autres financements que ceux demandés à OPCO 2i" >> cela signifie-t-il par exemple que si nous souhaitons investir sur un équipement estimé à 15000 €, votre subvention serait de 50% de ce montant soit 7500 € et que nous pouvons financer 7500,00 € sur les FONDS PROPRES de notre CFA ? Que se passera-t-il si les montants des FACTURES des fournisseurs sont finalement inférieures ou supérieures ?	OPCO 2i peut apporter un financement jusqu'à 50% dans le cas présenté (inférieur au plafond de 500 000 € ttc). Vous devez donc prévoir la répartition de la contre partie du financement apporté par OPCO 2i. Lors de la demande de versement, si la facture est supérieure au devis nous versons la subvention accordée pour cette nature, et si la facture est inférieure au devis nous proratisons la subvention accordée pour cette nature. Aucune modification du montant accordée en cas d'inflation des coûts par le fournisseurs
	VIABILITE DU FINANCEMENT : : QUEL DOCUMENT de PREUVE du cofinancement devons-nous vous transmettre avant le délai de 6 mois après notification de la décision de sélection du projet cofinancé par votre Conseil d'Administration ?	Pour le dépôt de votre demande, vous devez saisir la répartition des financements par type de cofinanceur. Il s'agit de déclaration et nous ne demandons pas de justificatifs. Lorsque vous avez été notifié par un avis favorable par OPCO 2i, nous pourrons vous demander de nous transmettre une attestation sur l'honneur de la viabilité de votre financement de votre projet, 6 mois après la notification.
	- Point 2 VIABILITE DU FINANCEMENT : Sous quel délai (/deadline) le CFA devra-t-il présenter une attestation sur l'honneur confirmant que le projet va bien se mettre en œuvre, ainsi que son plan de financement prévisionnel et l'attestation de lancement ??	Cette attestation sur l'honneur est demandé par OPCO 2i à compter de 6 mois après notification de la décision, si vous n'avez pas fait votre demande de versement de la 1ère échéance.
	Est-ce que amortissement supérieur à 3 ans exclu donc les équipements informatique?	Vous devez vous référer aux règles de comptabilité en matière d'amortissement
	lorsque nous avons un projet qui bénéficiera aussi à d'autres types de publics, comme la FC, comment devons-nous traiter la demande? Eligibilité? % financable impacté?	Vous devez indiquer dans ORIGINE DES FONDS la répartition des fonds selon les types de financeurs de votre projet.
	est-ce que la production immobilisée peut être financée ? (temps homme interne pour création de capsules par exemple ?)	La création de produit pédagogique est éligible
	Est-ce qu'un IUT est éligible pour un financement?	un IUT ne peut pas déposer de demande d'investissement CFA

FAQ

Financement	Est-ce qu'un IUT est éligible pour un financement?	un IUT ne peut pas déposer de demande d'investissement CFA
	L'OPCO finance à 50% mais le cofinanceur va aussi demander à ce que les devis soit à son nom pour justifier les fonds et pas adresser à l'OPCO. Comment faire ?	le nom du CFA doit bien être indiqué sur le DEVIS pour justifier de la dépense envisagée au nom du CFA
	un site internet ou des licences peuvent-ils entrer dans le financement de l'Opco2i ? Pour une application pour les apprentis	Un site internet n'est pas éligible. Les licences sont éligibles uniquement pour la formation des apprentis mais pas du CFA
	La demande peut elle être acceptée partiellement ?	Oui, vous pouvez obtenir un avis favorable partiel, avec des financements proratisés pour des natures ou des refus pour certaines natures
	la partie formation doit être intégré au devis et financé à 50% ou doit être enlevé du devis ?	Nous ne prenons pas en compte la partie FORMATION de vos équipes
	Peut-on être subventionné sur l'achat de machines à commandes numériques avec deux années de projets 2024 et 2025 ?	Vous devez présenter des projets qui démarrent en 2025. Pas de rétroactivité sur des projets ayant démarré les années ultérieures.
	Pourriez-vous rappeler les conditions de financement des projets pluri-annuels?	Vous déposez votre demande, et pour les natures TRAVAUX et IMMOBILIER vous pouvez nous indiquer qu'il s'agit d'une nature pluriannuel. Il s'agit d'une information mais OPCO 2i ne s'engagera pas sur les années à venir.
	A partir de quand peut on commencer les dépenses la date de dépôt de la demande ou de l'accord?	Selon le processus nous pourrons vous adresser la notification de l'avis OPCO 2i au plus tard le 30 juin 2025. Vous pouvez démarrer vos investissements, mais nous ne pouvons pas garantir de la subvention qui vous sera accordée avant la notification.
	À quelle date démarre l'éligibilité des dépenses ?	Vos dépenses doivent démarrer en 2025
	un projet d'investissement peut il être cofinancer par une composante d'université	C'est le CFA "hors les murs" qui doit porter l'investissement, même si l'équipement sera au sein de l'Université.

Pour toute demande de rendez-vous :
subventionscfa@opco2i.fr

Retrouvez toutes les informations sur notre
page Subvention investissement CFA

<https://www.opco2i.fr/vos-projets/faire-une-demande-de-subvention/>